

L'Adresse—M. Lewis

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat de la motion de M. J.-J. Blais: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement proposé par l'honorable M. Stanfield.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, mon temps est limité. En fait, le Règlement ne m'accorde que 30 minutes. J'espère que je pourrai m'en contenter, mais je suis certain que la Chambre m'accordera quelques minutes supplémentaires, au besoin.

J'aimerais tout d'abord me joindre aux autres et déclarer que notre parti est heureux de voir l'Orateur et l'Orateur adjoint occuper leurs postes respectifs. Je tiens également à féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, qui ont tous les deux fait à la Chambre des discours qui leur vaut, ainsi qu'à leurs commentants, un grand respect.

J'aimerais tout d'abord revenir sur quelque chose que le premier ministre (M. Trudeau) a dit à la fin de son discours. Si j'ai bien compris, il a déclaré que le gouvernement allait décider si une défaite sur un projet de loi donné devait être considéré comme un manque de confiance. Je tiens à lui dire qu'en ce qui nous concerne, c'est le Parlement qui prendra cette décision. Si, à notre avis, la défaite sur un projet de loi est important pour le Parlement et pour notre pays, mais que le gouvernement ne la considère pas comme une motion de défiance, nous nous assurerons alors que la Chambre adopte une motion spéciale de défiance à l'égard du gouvernement.

En second lieu, j'aimerais dire au premier ministre que je conviens avec lui . . .

[Français]

. . . que la loi sur les langues officielles est importante pour l'unité du Canada, mais je lui dis que cela ne sert pas l'unité du Canada de parler de ce sujet comme il en a parlé cet après-midi.

[Traduction]

Il ne sert pas l'unité du Canada en autorisant la projection au Québec d'un film qui vante un certain pouvoir au Parlement et au gouvernement. Il ne contribue pas à l'unité du Canada en faisant le genre de déclaration qu'il a faite cet après-midi.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Je tiens à lui dire que, bien que le bilinguisme dans la Fonction publique fédérale soit une question cruciale pour l'unité du Canada, il a toujours fait l'erreur de la considérer comme la seule question importante dans notre pays. Il y a également des problèmes d'ordre économique et social qui influent tout autant sur l'unité du Canada.

Avant d'entrer dans le plein de mon discours, j'aimerais adresser quelques mots à mon nouveau soupirent cet après-midi, le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield). J'ai lu quelque part l'autre jour que le chef de l'opposition aurait déclaré qu'il ne tirait pas la langue en grand besoin du pouvoir. A en juger par son discours cet après-midi, non seulement a-t-il la langue pendante mais elle est même arrachée. Il a déclaré qu'en raison de son compor-

[M. l'Orateur adjoint.]

tement passé le gouvernement ne mérite pas la confiance de la Chambre pour s'occuper de l'emploi, du chômage et d'autres questions. Je suis tout à fait d'accord. Si le présent Parlement offrait une autre possibilité qui puisse mériter notre confiance, la situation serait vraiment différente. En quatre ans et demi, le gouvernement actuel n'a rien fait qui mérite la confiance des membres du Nouveau parti démocratique. Quant au parti conservateur chez nous, avec un gouvernement majoritaire et un gouvernement minoritaire, pas plus que le chef de l'opposition (M. Stanfield) en tant que premier ministre de la Nouvelle-Écosse, il n'a rien fait qui vaille pour gagner notre confiance.

• (1740)

Des voix: Bravo!

Une voix: Irez-vous dire cela aux habitants de la Nouvelle-Écosse?

M. Lewis: Si, je l'ai déjà dit aux gens de la Nouvelle-Écosse et je ne me gênerai pas pour le répéter.

Un journaliste, Bruce Little, a écrit quelque chose qui m'a frappé. Je n'ai pas vérifié ses calculs, mais je trouve ce passage fort intéressant. Voici:

La Nouvelle-Écosse a dépensé plus d'argent par habitant pour l'eau lourde que les États-Unis n'en ont dépensé par Américain pour leur programme d'exploration lunaire.

La différence est que les États-Unis ont envoyé quelqu'un sur la Lune et que la Nouvelle-Écosse n'a pas eu son eau lourde.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Je pourrais passer 15 autres minutes à ressasser le dossier du chef de l'opposition et du parti conservateur, mais je n'en ai pas l'intention. Mais voici ce que je veux signaler. Le leader de l'opposition me reproche d'avoir dénoncé le parti des resquilleurs de la haute qui siègent en face. Je tiens à lui rappeler que j'ai dénoncé son parti avec non moins de vigueur comme étant un autre parti de resquilleurs de la haute.

Pourquoi l'ai-je fait? Ce n'est pas parce que j'accusais le chef de l'opposition de quelque chose qu'il n'avait pas dit. Permettez-moi de lui rappeler certains propos qu'on lui a prêtés à Toronto, non pas il y a des années, mais le 19 octobre 1972, sur le même sujet que celui dont j'ai traité au cours de la campagne.

Je ne m'oppose pas aux pratiques existantes de fournir des stimulants aux sociétés par le truchement des diverses formes de défalcons pour amortissement accéléré, de bénéfices différés, et ainsi de suite. Mon expérience de la chose publique m'a convaincu qu'ils sont non seulement acceptables mais, dans bon nombre de cas, essentiels.

Sur la foi de ces propos, quel droit a-t-il de venir me dire que je m'associe à quelqu'un d'autre dans le cas des quêteux à cheval, mais, si c'est vrai, alors je me retrouve en la très bonne compagnie du chef de l'opposition officielle.

Il désire savoir ce que le gouvernement fera au sujet des pensions et il nous dit à nous du Nouveau parti démocratique que nous ne devrions même pas fournir au gouvernement l'occasion de nous faire savoir ce qu'il a en tête parce que nous ne croyons pas qu'il puisse faire quoi que ce soit. J'ai attendu de voir ce qu'il avait à dire au sujet des pensions, mais tout ce que mes adjoints ont pu trouver c'est les politiques et les engagements du parti conservateur progressiste du Canada datant de septembre 1972. A la page 52, il y a une en-tête «La solution de rechange Stanfield à la pauvreté». Tout ce qu'on y dit au sujet des pensions de vieillesse, c'est que son parti maintiendrait le